

Ramassage

des déchets verts



Blauquefort

Les déchets verts en trois gestes :

1 bien trier



2 utiliser un sac spécial déchets verts




après 20h



3 déposer son sac et/ou son fagot la veille



Déchets verts bien triés, environnement bien traité !

Ce service s'adresse à tous les Blanquefortais résidant en logement individuel. Les déchets verts collectés par Bordeaux Métropole sont valorisés dans un centre de compostage. Ce ramassage gratuit pour les administrés se fait à date fixe et concerne les déchets verts conditionnés en fagots et/ou en sacs plastiques transparents spécifiques, issus du recyclage et recyclables.

Les sacs

Les sacs vous sont remis gratuitement, dans la limite de 10 par foyer. Ils sont réutilisables et vous sont restitués à chaque collecte. Dans le cas où un ou plusieurs sacs seraient devenus inutilisables, ils seront remplacés gratuitement. Le sac détérioré est à jeter par vos soins dans un bac noir. Vous pouvez récupérer vos sacs plastiques pour la collecte des déchets au Centre technique municipal ou à la Maison des services publics de Caychac. Si vous êtes nouvel habitant, n'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Centre technique municipal :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.
8 rue du Commandant Charcot – 05 56 95 50 80

Maison des services publics de Caychac :

Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h.

À chaque rue son jour

Le ramassage des déchets verts, c'est 8 fois par an dans chaque rue de la commune. Vous devez déposer vos sacs remplis de déchets verts et/ou vos fagots le soir précédant le ramassage après 20h, en veillant à maintenir un passage libre pour les piétons. Pour connaître votre jour de ramassage, rendez-vous un peu plus loin dans ce dépliant.

Les déchets que vous déposerez ne peuvent dépasser 1m³ :

- > soit 10 sacs
 - > soit 10 fagots
- mais pas plus de 10 unités au total.
- 

Je peux :

Je peux mettre dans les sacs

- > les tontes de gazon non fermentées
- > les tailles de haies et d'arbustes
- > les feuilles mortes
- > les fleurs fanées
- > les branches de - de 4 cm

Je peux déposer des fagots

- > d'1 m et d'un diamètre de 35 cm
- > de branches de moins de 8 cm de diamètre
- > liés avec une ficelle (pas de fil de fer)
- > 1 fagot = 100 l

ATTENTION ! Les déchets déposés en dehors des sacs (hormis les fagots) ne seront pas collectés.

Je ne peux pas :

Je ne peux pas mettre dans les sacs

- > les tontes fermentées
- > la terre, les cailloux
- > les gravats, les pierres
- > les pots ou bacs à fleurs
- > les tuiles, le grillage
- > les souches
- > les branches de diamètre supérieur à 4 cm
- > les déchets dérivés du plastique
- > les morceaux de bois autres que des branchages
- > plus généralement, tous les objets autres que les déchets verts

Je ne peux pas mettre dans les fagots

- > les troncs d'arbres
- > les branches de plus de 8 cm de diamètre
- > les branches supérieures à 1 m



Direction le centre de tri

Vous pouvez aussi déposer vos déchets dans une des déchetteries de Bordeaux Métropole.

Les vignettes d'accès à la déchetterie sont disponibles à l'accueil de la mairie ou à l'accueil des services techniques, sous présentation d'un justificatif de domicile.

Le ramassage, c'est quand ?

Trouvez votre rue dans l'une des listes ci-dessous (par ordre alphabétique) pour savoir quel jour de ramassage vous concerne. Retrouvez les dates de ramassage pour l'année 2025 en avant dernière page.

Secteur 1, collecte le mardi

ACACIAS, rue des
ANDRIAN, rue d'
ARC, rue Jeanne d'
ARSAC, rue d'
ASTES, impasse des
AVRIL, rue Edouard
BARAILLOT, rue du
BAVIAN, rue
BEARN, rue du
BEL AIR, rue de
BELLEVUE, rue
BERDACA, rue du
BERLIOZ, rue Hector
BERTHELOT, place MARCELIN
BOCAGE, rue du
BOSQUETS, rue des
CALANDIN, rue de
CAMEROUGE, rue de
CANTENAC, rue de
CANTERET, rue de
CARME, rue Leopold
CARNOT, rue (Av. de Gaulle à rue Tastet Girard)
CASTERA, rue du Docteur
CEDRES, rue des
CHANTECOUCOU, rue de
CHENES, rue des
CHEVALIER DE MAURIAN, rue du
CHOPIN, rue Frédéric
CISSAC, rue de
COLLEGE TECHNIQUE, rue du
CONTI, rue Anita
CORN, rue de
CUSSAC, rue de
DE GAULLE, av. du Général (coté impair)
DEHEZ, rue du
DERIS, rue André
DUPATY, rue
DUVERT, rue Jean
EGLISE, place de l'
FAUVETTES, rue des

FONGRAVEY, rue de
FORTERESSE, rue de la
FRENES, rue des
GAMBETTA, rue
GARE, rue de la
GARENOTTE, rue de
GAULAC, rue de
GOUNOD, rue Charles
GRAVIERES, rue des
GUYENNE, rue de
JALLE, rue de la
JARDINS, rue des
JONQUILLES, rue des
JUIN, rue du Maréchal
LAMARTINE, rue
LAMBERT, rue Alcide
LANDILLE, rue de la
LANGUEDOC, rue du
LATTRE DE TASSIGNY, rue du Ml. de
LECLERC, rue du Maréchal
LINDBERGH, rue Charles
LYAUTEY, rue du Maréchal
MAGNOL, rue de
MALAGENNE, rue de
MALE JORNADE, rue de la
MANDEL, rue Georges
MARPUCH, rue de
MARRONNIERS, rue des
MAURIAC, rue François
MAURIAN, rue de
MESANGES, rue des
MICHELIS, rue des
MIMOSAS, rue des
MONTEIL, rue de
MOZART, rue
NEURIN, rue du
NOAILHAN, rue Bertrand de
ONZE NOVEMBRE, av. du
PASCAL, rue Blaise
PÉPINIÈRES, rue des

PEUPLIERS, rue des
PEUPLIERS, rue des
PINS, rue des
PINSONS, rue des
PLANTILLE, rue de la
PLATANES, rue des
PORT DU ROY, avenue du (de l'av.
du XI Novembre à la rue du Dehez)
POSTE, allée de l'ancienne
POUMEAU DE LILLE, rue
PRIMEVERES, rue des
PRINCE NOIR, rue du
PROVENCE, rue de
RATAY, rue du
RENNEY, rue de la
REPOS, rue du
REPUBLIQUE, rue de la
RIVIERE, rue de la
SAINT AHON, rue de
SAND, rue George
SOLESSE, rue de
SOURCES, place des
TARTAS, rue Eugène
TASTET, rue Amédée
TASTET GIRARD, rue
THIERS, rue
TISCOT, rue du
TREMBAY, impasse du
TRISTAN, rue Floran
TUJEAN, rue de
VALET, rue Raymond
VIREBOUC, rue de
VOLTAIRE, rue



Secteur 2, collecte le mercredi

ALOUETTES, rue des
ADER, rue Clément
ARDENNES, rue des
AUBIERS, rue des
BASTIE, rue Maryse
BECHON, rue du
BELGIQUE, rue de
BELLAY, rue du
BEYCHEVELLE, rue de
BIGORRE, rue de
BLANC, rue Edmond
BOILEAU, rue Nicolas
BOULEAUX, rue des
BRIAND, rue Aristide
BRUXELLES, place de
BRUYERES, allée des
BUFFON, rue
CAMBON, rue de
CAMPOT, rue de
CANTELAUDE, rue de
CARNOT, rue (De Gaulle à Alcide Lançon)
CHATEAU D'EAU, rue du
CHURCHILL, rue Winston
CLAPEAU, rue du
CLOS CARDINAL, rue du
COLBERT, rue Jean-Baptiste
COULOM, rue de
COURNALET, allée du
DE GAULLE, av. du Général (coté pair)
DUMAS, rue Alexandre
DUMORA, rue Marguerite
ESPAGNE, rue d'
EUROPE, avenue de l'
EYQUEM, rue Alcide
FERRY, rue Jules
FORGÉ, rue de la
FOUGERES, rue des
GABARREYRE, rue de la
GALOCHET, rue de
GASPERI, rue Alcide de
GELES, rue de
GENEVE, rue de
GILAMON, rue de
GRATTECAP, rue de
HAYE, place de la
HILSZ, rue Maryse
HUGO, boulevard Victor
HUIT MAI, avenue du
IRLANDE, rue d'

ITALIE, place d'
JACQUES, rue de (coté pair)
LACOSTE, rue de
LAMARQUE, rue de
LAMBOLEY, rue Gabriel
LANCON, boulevard Alcide
LAUBAREDE, rue de
LECOT, rue du Cardinal
LEGLISE, rue Paul
LESTAING, rue de
LIBERTE, rue de la
LINAS, rue de
LISTRAC, rue de
LORRAINE, rue de
LOUT, rue du
LUC, rue du
LUXEMBOURG, rue de
MADERES, rue de
MARGAUX, rue de
MARNIERES, rue des
MERMOZ, rue Jean
MONGIREAU, rue de
MONTAIGNE, rue Michel
MONTESQUIEU, boulevard
MORLAES, rue Edmond
MORTON, rue Cora
MOULIS, rue de
MUSSET, rue Alfred de
OCHOA, rue Antoinette
OLIVIER, rue Mathurin
PASTEUR, rue Louis
PAYS BAS, rue des
PEYBOIS, rue de
PIGANNEAU, rue Gustave
PIGEONNAY, rue du
PONCABARRE, rue de l'Abbé
PORTUGAL, rue du
POUJEAU, rue du
QUEYRON, rue du
RABY, rue de l'Abbé
RANSINANGUE, rue François (coté pair)
RINCAZAUX, rue
RONCARD, rue
ROUSSEAU, rue Jean Jacques
SABLES, rue des
SAINT ESTEPHE, rue de
SAINT JULIEN, rue de
SAINT SAUD, rue Arlot de
SALLE DE BREILLAN, avenue de la

SAULES, rue des
SCHNEIDER, rue Hortense
SCHUMAN, rue Robert
SOUTEY, rue de
STRASBOURG, rue de
TANAÏS, avenue de
TERRE NOIRE, rue de
TUILIERES, rue des
VERGNES, rue des
VERLAINE, rue Paul
VIGNES, rue des
VIMES, rue des
VIVEY, rue du



mes notes

- penser à sortir mon sac la veille dès 20h



Les dates de ramassage

2025

N'oubliez pas de déposer
vos sacs la veille !

Secteur 1

Mardi 11 mars
Mardi 22 avril
Mardi 13 mai
Mardi 17 juin
Mardi 9 septembre
Mardi 21 octobre
Mardi 18 novembre
Mardi 16 décembre

Secteur 2

Mercredi 12 mars
Mercredi 23 avril
Mercredi 14 mai
Mercredi 18 juin
Mercredi 10 septembre
Mercredi 22 octobre
Mercredi 19 novembre
Mercredi 17 décembre



Pour toutes questions, contactez le service Territorial 7 au 05 57 93 60 00.